



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



United Nations Development Programme
Country: Madagascar
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023

Titre du Projet	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES POUR LA PROMOTION DE L'ETAT DE DROIT - RCIPED
Effet(s) UNSCDF 2021 - 2023	D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits de l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique
Effet(s) escomptés CPD 2021 - 2023	D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits de l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique
Produits attendus: <i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i>	<p>Produit 1.2 (CPD) : Les acteurs du système judiciaire sont davantage en mesure d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'État de droit et de lutter contre la corruption et les inégalités, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes marginalisés.</p> <p>Output 2.1 (Projet) : Le Parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat) est renforcé dans l'exercice de ses fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques.</p> <p>Output 2.2 (Projet) : Les institutions du système judiciaire sont renforcées pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables.</p> <p>Output 2.3 (Projet) : Les acteurs du Système anti-corruption et les organes de contrôle sont outillés pour promouvoir la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.</p>
Implementing Partner:	MINISTERE DE LA JUSTICE
Responsible Parties:	Sénat, Assemblée nationale, Cour Suprême, Cours d'Appel, TPI, Ministère de la Sécurité Publique, Secrétariat d'Etat en charge de la Gendarmerie Nationale, CSI, BIANCO, PAC, SAMIFIN, Organisations de la Société Civile Autres agences des Nations unies : HCDH,

Brève description

Le Programme « Renforcement des Capacités Institutionnelles pour la promotion de l'Etat de Droit » (RCIPED) mis en œuvre pour la période 2021-2023, est aligné aux priorités et engagements de l'Etat malagasy déclinés dans la Politique Générale de l'Etat et le Plan Emergence Madagascar notamment la paix et la sécurité, la lutte contre la corruption avec tolérance zéro,

l'autonomie et la responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées et la gestion durable et la conservation de nos ressources naturelles.

Il a pour objectif de renforcer les capacités des institutions nationales y compris judiciaires afin d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'État de droit et de lutter contre la corruption et les inégalités, en ciblant en particulier les femmes et les groupes marginalisés.

Il a comme objectif de promouvoir l'Etat de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique

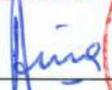
A cet effet, l'objectif spécifique du programme porte sur le renforcement du Parlement dans l'exercice de ses fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques, le renforcement des institutions du système judiciaire pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables, le renforcement des capacités des acteurs du système anti-corruption et des organes de contrôle pour la promotion de la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites et le renforcement des acteurs clés pour appliquer et faire respecter la loi en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Pour cette année 2023, les actions du Programme cibleront principalement les acteurs au niveau central et dans les zones d'intervention. Parmi ces cibles, les exigences spécifiques des femmes et des jeunes ainsi que des groupes vulnérables, bénéficient d'une attention particulière et sont pleinement intégrées afin d'assurer l'équité et un meilleur impact.

Project Period:	2021 - 2023	2023 AWP budget:	1,245,000 USD
Award ID:	00130406	UNDP Contribution:	772,000 USD
PAC Meeting Date		Government:	
		Donor: A mobiliser:	473,000 USD
		Other:	
		In-kind:	

Agreed by (Government):

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



RABY SAMI SARAH AIN'Harimanga

Agreed by (UNDP):



Representant Resident Adjoint

31-Jan.-2023

LOP



O.P.

ANNUAL WORK PLAN

Year: 2023

Effet 1 du CPD (UNSDCF/PS1/Effet 1.1) : Les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'Etat de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique.

CPD Output 2 : Les acteurs du système judiciaire sont davantage en mesure d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'Etat de droit et de lutter contre la corruption et les inégalités, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes marginalisés.

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PMO	PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANNIFIE					
		T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser	
Output 2.1: Le Parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat) est renforcé dans l'exercice de ses fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques Indicateur : Nombre de médias et organisations de la société civile (OSC) participant au processus législatif pour promouvoir un système politique inclusif,	Activité 2.1.1. Renforcer les capacités de l'administration du Parlement dans l'appui aux travaux parlementaires Livrable : au moins 20% des membres de l'administration parlementaire ayant une capacité améliorée dans l'exercice de leurs fonctions Activité 2.1.2. Appuyer les membres des commissions parlementaires dans la prise de décisions législatives inclusives et	Action 2.1.1.1 : Soutien aux structures permanentes du Parlement dans leur rôle d'appui à l'exercice de la fonction de représentation et de contrôle parlementaire	X	X	X	MINJUS	Parlement	001981	04000	75700	Atelier	2,000		
		Action 2.1.1.2 : Appui aux directions techniques dans leur rôle d'appui à la formulation et à l'analyse des textes de lois et d'amendements, intégrant la dimension genre et l'atteinte des ODD	X	X		MINJUS	Parlement	001981	04000	75700	Atelier	1,000	40,000	
		Action 2.1.1.3 : Elaboration et mise en œuvre du plan de formation des membres de l'administration parlementaire		X	X			001981	04000	72100	Service Contract	3,000		
								001981	04000	75700	Atelier	2,000	45,000	
								001981	04000	75700	Atelier	2,000		
								001981	04000	72800	Matériels info.	0		
								011092	04000	75700	Atelier	3,000		
				X	X	X	MINJUS	Parlement / CdC	011092	04000	75700	Atelier		24,000
									001981	04000	75700	Atelier	2,500	
									001981	04000	75700	Atelier		

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PMO	PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANNIFIE				
		T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser
transparent, intégré et responsable. - Baseline (2021) : Médias : 0 ; OSC : à déterminer - Niveau cible (2023) : Niveau de référence + 20 (10 médias ; 10 OSC) - Gender marker : 2	responsables <u>Livrable</u> : au moins un rapport d'évaluation de politique publique publié							001981	04000	71600	Voyage	1,000	
	Action 2.1.2.2 : Renforcement de capacités des commissions parlementaires dans la prise de décisions législatives inclusives et responsables		X	x	x	MINJUS	Parlement	011092	04000	75700	Atelier	3,000	
Indicateur : Mesure dans laquelle la commission juridique parlementaire a les capacités de prendre les décisions législatives inclusives et responsables (Notation : 1=faible; 2=assez-bien; 3=bien; 4=très bien ; 5= excellent)	Activité 2.1.3. Appuyer l'opérationnalisation d'un cadre de concertation, d'un espace de dialogue et de consultation de la société civile, des médias, des CTD, des organisations économiques et sociales dans les travaux parlementaires <u>Livrable</u> : au moins un espace de dialogue impliquant une large participation des parties prenantes							001981	04000	75700	Atelier	2,000	
	Action 2.1.3.1 : Appui à la dynamisation d'un espace de dialogue et de concertation avec la plateforme des OSC, les médias, les CTD, les organisations économiques et sociales		X	X	X	MINJUS	Parlement	001981	04000	75700	Atelier	2,000	10,000

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PARTIES RESP.	PMO	IP	BUDGET PLANNIFIE				
		T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser
	<p>Activité 2.1.4. Renforcer la communication, l'efficacité, la transparence et la redevabilité des actions parlementaires à travers les outils numériques</p> <p><u>Livrable</u> : aux moins 2 initiatives de communication des actions parlementaires réalisées</p> <p>Monitoring</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	72100	Service Contract	0	20,000	
		X	X	X		MINJUS	001981	04000	75700	Atelier	6,500		
		X	X	X		MINJUS	011092	04000	75700	Atelier	2,000		
	<p>Action 2.1.4.3 : Staff technique du Projet</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71400	Contrats NPSA	20,000		
		X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71600	Voyage	1,000		
SOUS-TOTAL 1												141,000	
	<p>Activité 2.2.1 : Améliorer l'efficacité des Tribunaux de Première Instance, des structures de la Police Judiciaire et de l'administration pénitentiaire à travers la mise en place d'un système informatisé de gestion et de traitement des dossiers et des données</p> <p><u>Livrable</u> : cahier de charge de la digitalisation du traitement et suivi</p>					MINJUS	001981	04000	71300	Consult. nat.	3,000		
		X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	72100	Service Contract	9,000	80,000	
						MINJUS	001981	04000	72800	Matériels info.	0		
						MINJUS	001981	04000	72100	Service Contract	0		
Output 2.2 : Les institutions du système judiciaire sont renforcées pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables.		X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71300	Consult. nat.	3,000	2,000	

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PMO	PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANNIFIE					
		T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser	
	<i>des dossiers disponible</i>													
	Activité 2.2.2 : Promouvoir la vulgarisation auprès de la population des zones d'intervention, des informations et règles juridiques sur l'organisation, le fonctionnement du système judiciaire, y compris le système pénitentiaire (en vue de renforcer la confiance des justiciables envers l'institution)		X	X	X	MINJUS	Juridictions, DERL	011092	04000	72400	Communication	1,000		
	Indicateur : Nombre d'acteurs du système judiciaire (formel et informel) dotés de capacités techniques et opérationnelles adéquates pour la prestation de services de qualité et l'application de l'Etat de droit		X	X	X	MINJUS	Juridictions, DERL	011092	04000	75700	Atelier	2,000		
						MINJUS	Juridictions, DERL	001981	04000	75700	Atelier	1,000		10,000
						MINJUS	DGAP	001981	04000	72800	Matériels info.			
			X	X	X	MINJUS	DGAP	001981	04000	72100	Service Contract	90,000		
			X			MINJUS	DGAP	011092	04000	71600	Voyage	1,000		
						MINJUS	DGAP	001981	04000	71600	Voyage	1,000		
						MINJUS	DERL	001981	04000	72100	Service Contract	10,000		
			X	X	X	MINJUS	DPJ	011092	04000	75700	Atelier	2,000		
						MINJUS	DPJ	001981	04000	75700	Atelier	2,000		
						MINJUS	CS, CSM	011092	04000	75700	Atelier	3,000		
			X	X	X	MINJUS	CS, CSM	001981	04000	75700	Atelier	1,500		20,000

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES		CHRONOGRAMME				PMO	PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANNIFIE				
			T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser
Cours d'Appel, Admin. Pénit., DPJ) - Gender marker : 2	de contrôle de la Cour Suprême et des initiatives en faveur de l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire	de contrôle de la Cour Suprême et des initiatives en faveur de l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire	X	X	X	X	MINJUS	CS	001981	04000	72100	Service Contract	7,000	10,000
	<u>Livrables</u> : - un recueil de jurisprudence produit, édité et diffusé - deux rapports de la Cour Suprême produits						MINJUS	BCCJEP	001981	04000	71600	Voyage	2,000	
Indicateur : Nombre de nouvelles personnes (ventilées par sexe et groupes marginalisés) ayant accès à la justice avec le soutien du PNUD par des systèmes formels et informels	Activité 2.2.4 : Renforcer et pérenniser les mécanismes d'accès à la justice et d'assistance juridique de proximité pour les populations vulnérables	Activité 2.2.4.1 : Appuyer les réflexions relatives à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel des cliniques juridiques et la normalisation de leurs prestations	X	X	X		MINJUS	DAJ	001981	04000	72100	Service Contract	10,000	
	<u>Livrable</u> : 6 audiences foraines et CCO organisées, rapports disponibles	Activité 2.2.4.2 : Appui à la mise en œuvre des plans d'actions des cliniques juridiques et la définition d'une stratégie de pérennisation du mécanisme	Activité 2.2.4.3 : Appui à la tenue d'audiences de proximité des juridictions (TPI, CC, PAC)	X	X	X	X	MINJUS	DAJ	001981	04000	72600	Subventions	70,000
- Baseline (2021): Formal system: 0; Informal system: 0 - Niveau cible (2023) : Formal system: 40 000 (55% women; 20% PLWD);	Activité 2.2.5 : Réaliser, en coordination avec toutes les parties	Activité 2.2.5.1 : Réalisation d'une étude actualisée sur l'environnement et l'application des Dina dans le contexte socioéconomique et juridique actuel	X	X	X	X	MINJUS	DAJ	011092	04000	75700	Audiences	4,000	10,000
				X			MINJUS	DERL, MID	001981	04000	72100	Service Contract	20,000	

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES		CHRONOGRAMME				PARTIES RESP.	PMO	BUDGET PLANNIFIE						
	T1	T2	T3	T4	IP	Source			LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser			
Informal system: 10 000 (55% women; 20%PLWD) - Gender marker : 2	prenantes, un état des lieux des mécanismes endogènes de règlement des conflits et formuler des pistes d'amélioration	X	X	X			MINJUS		04000	64300	Staff inter.	47,000			
	<u>Livrable</u> : état de lieux disponible avec les recommandations														
Monitoring							MINJUS	USE	04000	71600	Voyage	1,000			
SOUS-TOTAL 2															
Output 2.3 Les acteurs du Système anti-corruption et les organes de contrôle sont outillés pour promouvoir la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.	Activité 2.3.1. Appuyer la coordination, le suivi et l'évaluation du système anti-corruption à travers différents outils et le système de suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption		X	X			MINJUS	CSI	04000	72800	Matériels info.				
	<i>Livrables</i> : - rapport annuel sur le SI/GAC disponible avec des données ventilées - rapport annuel 2023 des PAC intégrant les données de Fianarantsoa									04000	75700	Atelier	2,000		
	Indicateur : Mesure dans laquelle les institutions (BIANCO ; SAMIFIN ; CSI ; Pôle anti-corruption ;									04000	71300	Consultant national			5,000
			X	X	X		MINJUS	SAC	04000	75700	Atelier	2,000			
									04000	71600	Voyage	1,000			
	Action 2.3.1.3 : Mise en réseau de la DCN et de tous les PAC (Installation des câbles réseaux pour Fianarantsoa)		X	X			MINJUS	PAC	04000	72100	Service Contract	8,000			
	Action 2.3.2.1 : Appui à la mise en œuvre de la politique interne de lutte contre la corruption du MEDD	X	X	X			MINJUS	BIANCOMEDD	04000	75700	Atelier	4,000		20,000	
									04000	75700	Atelier	5,000			

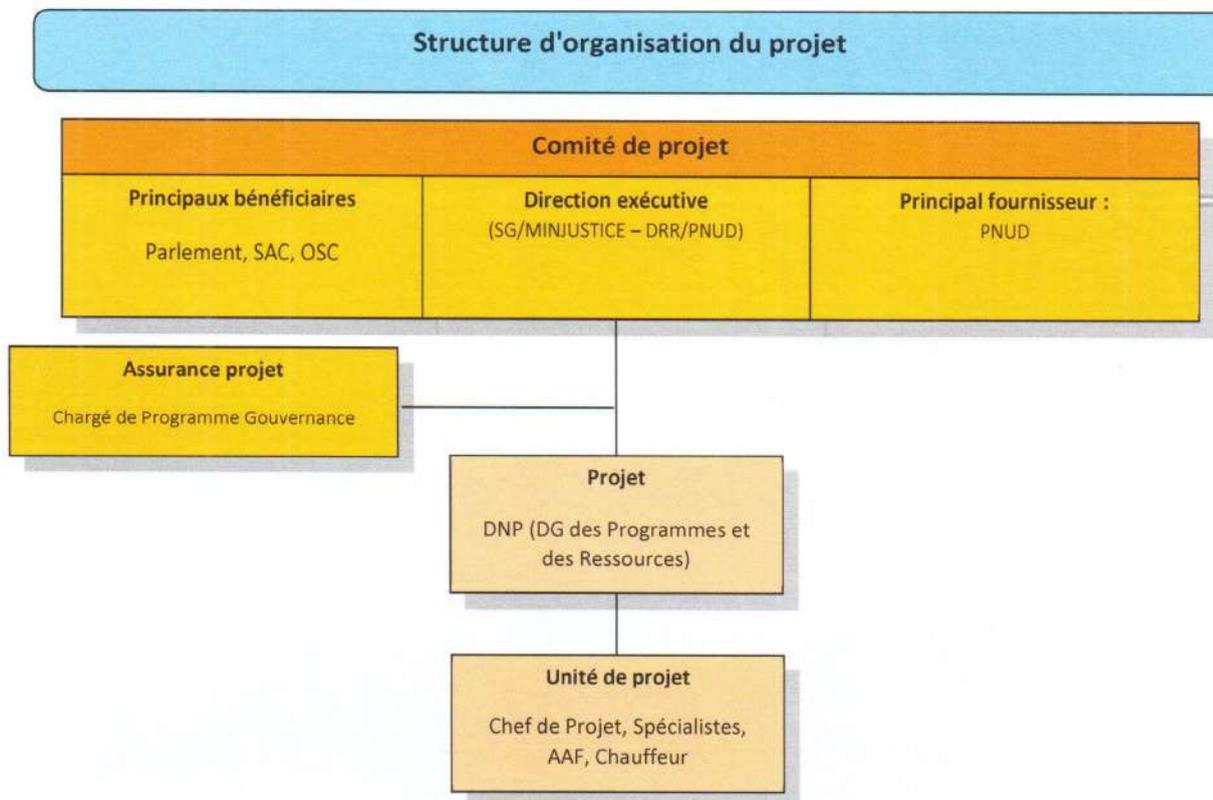
SOU-S- PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES		CHRONOGRAMME				PMO	PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANIFFIE				
			T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser
Output 2.4 : Les acteurs clés du système de justice et de sécurité, les OSC et les communautés disposent de capacités accrues pour appliquer et faire respecter la loi en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.	Activité 2.4.1. Appuyer les acteurs du système judiciaire dans la mise en place d'un cadre de coopération permanent entre les acteurs de la gouvernance environnementale (formulation d'un projet de texte réglementaire)	Action 2.4.1.1 : Appui à la mise en place d'un cadre de coopération permanent entre les acteurs de la gouvernance environnementale	X		X		MINJUS	MSP, SEG, CTD	001981	04000	71300	Consultant national	2,000	
									011092	04000	75700	Atelier	3,000	
Indicateur : Nombre des textes réglementaires sur les changements climatiques et la gestion des risques et catastrophes mis à jour	Livrable: cadre de coopération des acteurs élaboré et mis en œuvre	Action 2.4.1.2 : Appui à l'opérationnalisation d'un mécanisme de collaboration en vue de la maîtrise, de l'application de la législation et de la réglementation en matière environnementale	X		X		MINJUS	MSP, SEG, CTD	001981	04000	75700	Atelier	2,000	20,000
- Baseline (2021) : 0	- Niveau cible (2023) : 1 (décret d'application du Code de l'Eau intégrant les changements climatiques et la GRC)	Action 2.4.2.1 : Appui à la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière environnementale	X		X		MINJUS	MSP, SEG, CTD	001981	04000	72400	Communication	2,000	
- Gender marker : 2	- Niveau cible (2023) : 1 (décret d'application du Code de l'Eau intégrant les changements climatiques et la GRC)	Action 2.4.2.2 : Renforcement des capacités des acteurs en vue de l'harmonisation de l'application des textes juridiques en matière environnementale, intégrant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes	X		X		MINJUS	MSP, SEG, CTD	001981	04000	75700	Atelier	3,000	
			X		X				011092	04000	75700	Atelier	1,000	
			X		X				001981	04000	71400	Contrats NPSA	30,000	

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PARTIES RESP.	PMO	IP	BUDGET PLANNIFIE						
		T1	T2	T3	T4				Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser		
<p>Indicateur : Mesure dans laquelle les capacités des nouveaux acteurs clés ont été renforcées dans le domaine des textes réglementaires environnementaux et d'application de la loi</p> <p>- Baseline (2021) : à déterminer - Niveau cible (2023) : Niveau e référence + 1 - Gender marker : 2</p>	de catastrophes.														
	<p><u>Livrable</u> : un texte réglementaire élaboré</p>														
<p>Monitoring</p>						MINJUS	001981	04000	71600	Voyage	1,000				
SOUS-TOTAL 4															
<p>Output 2.5 : Gestion du Programme</p> <p><u>Indicateurs</u> : (i) Taux de décaissement. <u>Cible</u> : 100% (ii) Rating de l'audit du projet. <u>Cible</u> : Satisfaisant. (iii) Disponibilité des rapports périodiques du projet et du Rapport annuel</p> <p><u>Cible</u> : 01 Rapport Trimestriel d'Avancement (RTA) et 01 Rapport annuel narratif</p>	<p>Activité 2.5.1 : Opérationnaliser l'équipe de gestion du Programme <u>Livrable</u> : les staffs sont mieux outillés et payés</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71400	Contrats NPSA	39,500				
	<p>2.5.1.1 : Paiement des charges de personnel du Programme.</p>	X	X	X	X										
	<p>2.5.1.2 : Dotation en outils de travail pour l'équipe du Programme</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	72800	Matériels ICT	15,000				
	<p>2.5.2.1 : Carburant</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	72300	Carburant	3,000				
	<p>2.5.2.2 : Maintenance des matériels et équipements</p>	X	X	X	X	MINJUS	011092	04000	73400	Maintenance Matériels	1,000				
	<p>2.5.2.3 : Maintenance des véhicules</p>	X	X	X	X	MINJUS	011092	04000	73400	Maintenance Véhicules	4,000				15,000
<p>2.5.2.4 : Fournitures de bureau</p>	X	X	X	X	MINJUS	011092	04000	72500	Fournitures bureau	1,000					
<p>2.5.2.5 : Communication</p>	X	X	X	X	MINJUS	011092	04000	72400	Communication	1,000					
<p>2.6.2.6 : Autres charges et coûts partagés</p>	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	73500	Remb cost	2,000					

SOUS-PRODUITS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PARTIES RESP.	IP	BUDGET PLANNIFIE					
		T1	T2	T3	T4			PMO	Source	LB	Descr. Budg.	Montant en USD	à mobiliser
Activité 2.5.3 : Comités de pilotage, Suivi des résultats du PTA 2023 <i>Livrable : au moins 2 comités de pilotage réalisés</i> Activité 2.5.4 : La mise en œuvre du Programme est appuyée	Action 2.5.3.1: Conduite d'actions de suivi, (réunions Comité de Pilotage, missions de suivi sur terrain,)	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71600	Voyage	1,000		
		X	X	X	X	MINJUS	011092	04000	75700	Atelier	1,000		
	Action 2.5.3.2: Réalisation d'actions assurant une bonne visibilité des réalisations du Programme et de communication sur les succès stories	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	71600	Voyage	1,000		
		X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	74200	Publication	1,000		
	2.5.4.1 : Effectuer les activités d'assurance-qualité du Programme	X	X	X	X	MINJUS	001981	04000	74500	DPC et coûts transversaux	121,500		
SOUS-TOTAL 5											192,000	15,000	
TOTAL											772,000	473,000	

TOTAL : 1,245,000 USD

II – ARRANGEMENT DE GESTION



- 3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le ministère en charge de la Justice. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- 3.2. **La partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet.
Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.
- 3.3. A ce titre et conformément à la Lettre d'accord signée avec le Gouvernement, le PNUD assure le rôle de partie responsable pour la rubrique de dépenses concernant les services d'appui pour la mise en œuvre du projet tels que consignés dans ladite Lettre d'accord. Cette disposition permet au PNUD d'engager directement les dépenses relatives à cette rubrique, tel qu'il a été convenu dans le PTA signé, sans recourir à chaque fois à l'approbation du partenaire de mise en œuvre.
- 3.4. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes:
- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par **le Ministère de la Justice**. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.
 - Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et / ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité

est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixées et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les responsables des ministères concernés, les juridictions, les associations de la société civile et les collectivités locales.

- L'**Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées. Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme gouvernance.

- 3.5. Le **gestionnaire de projet** est le **Chef du Projet**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût. Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Programme assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.6. Le Directeur National et le Coordonnateur de Programme sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Programme.
- L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Directeur National et le Coordonnateur de Programme devront procéder à la nomination de leur suppléant respectif.

- 3.7. Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

- 3.8. Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

III – STRATEGIE DE RETRAIT

A partir des actions réalisées antérieurement, la présente section décrit la façon dont le Projet RCIPED envisage son retrait tout assurant la réalisation et la pérennisation des résultats enregistrés. Les actions proposées sont une suite logique des activités mises en œuvre durant la période de mise en œuvre.

DESCRIPTION ACTIVITES DU PTA	ACTIONS PROPOSEES	RESPONSABLES	PERIODE	OBS.
Output 2.1 : Le Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat) est renforcé dans l'exercice de ses fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques				
Renforcer les capacités des membres des commissions parlementaires ciblées et le personnel de l'administration du parlement dans l'appui aux travaux parlementaires	Dans la gestion de l'activité, les parties prenantes seront impliquées dans la formulation des besoins, la gestion de la mise en œuvre, le suivi des progrès. Cette démarche est privilégiée pour avoir une appropriation des résultats du projet et un impact optimal. Les grandes lignes sont : - Recrutement d'un assistant technique qui sera en mesure d'appuyer le parlement et en assurer le transfert de connaissances. - Formation de quelques techniciens au sein du parlement pour assurer l'appui technique de qualité pour les commissions ciblées Plaidoyer pour la dotation au niveau du parlement de matériels et équipement de qualité	SG du Parlement	T2, T3	
Renforcer la communication, l'efficacité, la transparence et la redevabilité des actions parlementaires à travers la digitalisation/dématérialisation	Plaidoyer pour la mise en place des mécanismes de concertation plus large avec les autres forces vives (OSC, Média, lobby...) dans les consultations parlementaires Redynamiser les canaux de communication pour la vulgarisation des actions parlementaires	Parlement, OSC	T2, S2	
Output 2.2 : Les institutions du système judiciaire sont renforcées pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables.				
Améliorer l'efficacité des institutions judiciaires à travers l'utilisation de la technologie numérique	- Outiller les Directions concernées (DSIC, DAJ) et assurer que l'utilisation de la technologie numérique soit optimale et pérenne au niveau des juridictions	Direction Générale des Affaires Judiciaires, des Etudes et des Reformes - DGAJER	S1, S2	
Appliquer les standards de services au niveau des juridictions et autres structures de la Police Judiciaire	- Outiller les Directions concernées (DAJ, DERL) et assurer que l'application des standards de service soit effective et pérenne au niveau des juridictions	Direction Générale des Affaires Judiciaires, des Etudes et des Reformes - DGAJER	T1, T2, T3	
Consolider le rôle de la Cour Suprême dans sa mission d'encadrement et de contrôle des juridictions	- Produire et éditer des outils dans les thématiques liées au contrôle des juridictions	Cour de Cassation, Conseil d'Etat, Cour des Comptes	T1, T2, T3	
Consolider et pérenniser les mécanismes d'assistance juridique de proximité pour les populations vulnérables et la vulgarisation du droit	- Assurer que soit mis en place le cadre juridique officialisant l'existence des cliniques juridiques (TranoAroZo) et leur permettant de recevoir des soutiens provenant de l'Etat et des autres partenaires, - Développer un cadre de collaboration avec les structures institutionnelles pérennes (les collectivités territoriales décentralisées, les services techniques déconcentrés) dont les actions peuvent être capitalisées pour contribuer à la durabilité des résultats,	Direction de l'Administration des Juridictions - DAJ	S1, S2	
Output 2.3 Les acteurs du Système anti-corruption et les organes de contrôle sont outillés pour promouvoir la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.				

<p>Appuyer la coordination, le suivi et l'évaluation du système anti-corruption à travers différents outils dont l'opérationnalisation du système de suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption</p> <p>Appuyer l'opérationnalisation et la vulgarisation des dispositifs prévus par les nouveaux textes sur la LCC et le BC/FT (y compris ARAI)</p>	<p>Renforcement de capacité institutionnelle des ILCC à travers le recrutement des assistants techniques dans la mise en place des outils pour un système de de suivi de la SNLCC opérationnel et qui produit de rapports de qualité.</p> <p>Implication des responsables par institution dans la formulation des besoins, la gestion de l'activité et le suivi afin d'optimiser l'appropriation des résultats et faciliter le transfert de connaissances</p> <p>Renforcement du réseautage au niveau de la sous-région et international sur les thématiques où les compétences nationales sont encore limitées</p>	<p>ILCC : CSI, BIANCO, PAC, ARAI, SAMIFIN</p>	<p>T1, T2, T3</p>	
<p>Output 2.4 : Les acteurs clés du système de justice et de sécurité, les OSC et les communautés disposent de capacités accrues pour appliquer et faire respecter la loi en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.</p>				
<p>Appuyer les acteurs du système judiciaire dans la mise en place d'un cadre de coopération permanent entre les acteurs de la gouvernance environnementale (ministères centraux, MSP, SEG, CTD, OSC, Secteur privé) en vue de la maîtrise, de l'application de la législation et de la réglementation en matière environnementale</p>	<p>Définition d'un cadre institutionnel et juridique de la coopération entre les acteurs</p>	<p>Ministère de la justice, OSC</p>	<p>S1, S2</p>	
<p>Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre effective des textes réglementaires (décrets, arrêtés) d'application des lois adoptées (Code de l'eau, etc.) intégrant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes.</p>	<p>Formation des représentants des acteurs institutionnels concernés dans le suivi de l'application, de la mise en œuvre des textes réglementaires</p>	<p>Ministère de la justice, OSC</p>	<p>S1, T3</p>	

IV – CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPD, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions réglementaires en la matière.

Sur une base trimestrielle:

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;

- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le Chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continue au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet** : Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau.
- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année de mise en œuvre, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

V – CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constitue un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

ACTIVITY PLAN RESULTS AND ASSESSMENT

PRODUIT 2 : Renforcement de l'Etat de droit		
Activity 2.1 (Atlas Activity ID)	Appui au Parlement	Start Date : 01er Janvier 2023 End Date : 31 décembre 2023
Purpose	Renforcer les capacités des deux chambres du Parlement dans l'exercice de leurs fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques conformément à leur mandat respectif.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de l'administration du Parlement dans l'appui aux travaux parlementaires - Appuyer les membres des commissions parlementaires dans la conduite du processus d'évaluation des politiques publiques - Appuyer l'opérationnalisation d'un cadre de concertation, d'un espace de dialogue et de consultation de la société civile, des médias, des CTD, des organisations économiques et sociales dans les travaux parlementaires - Renforcer la communication, l'efficacité, la transparence et la redevabilité des actions parlementaires à travers la digitalisation/dématérialisation 	
Planned Results	Le Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat) est renforcé dans l'exercice de ses fonctions législative, de représentation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques	
Means of Verification	Rapports produits par les partenaires Rapports d'activités Rapports de suivi sur terrain	
Progress		
Activity 2.2 (Atlas Activity ID)	Renforcement du système judiciaire	Start Date : 01er Janvier 2023 End Date : 31 décembre 2023
Purpose	Renforcer les institutions du système judiciaire pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'efficacité des institutions judiciaires à travers l'utilisation de la technologie numérique - Appliquer les standards de services au niveau des juridictions et autres structures de la Police Judiciaire - Consolider le rôle de la Cour Suprême dans sa mission d'encadrement et de contrôle des juridictions - Consolider et pérenniser les mécanismes d'assistance juridique de proximité pour les populations vulnérables et la vulgarisation du droit - Réaliser un état des lieux des mécanismes endogènes de règlement des conflits et formuler des pistes d'amélioration 	
Planned Results	Les institutions du système judiciaire sont renforcées pour accroître leur crédibilité, en favorisant la protection et la promotion des droits des justiciables	
Means of Verification	Rapports d'activités des partenaires Rapports d'activité Rapports de suivi sur terrain	
Progress		
Activity 2.3 (Atlas Activity ID)	Lutte contre la corruption	Start Date : 01er Janvier 2023 End Date : 31 décembre 2023

Purpose	Renforcer les capacités des acteurs du système anti-corruption et des organes de contrôle pour la promotion de la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la coordination, le suivi et l'évaluation du système anti-corruption à travers différents outils et le système de suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption - Accompagner la formulation et la mise en œuvre des plans de prévention et d'éducation sur la LCC dans les secteurs clés dont la protection de l'environnement et le secteur privé - Appuyer le processus de la mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre la le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (BC/FT) - Renforcer les capacités du SAC et les organes de contrôle - Développer l'engagement citoyen en accompagnant les initiatives de prévention, d'éducation et de dénonciation de la corruption par les organisations de la société civile 	
Planned Results	Les acteurs du Système anti-corruption et les organes de contrôle sont outillés pour promouvoir la transparence, la redevabilité, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.	
Means of Verification	Rapports d'activités des partenaires Rapports d'activités Rapports de suivi sur terrain	
Progress		
Activity 2.4 (Atlas Activity ID)	Gouvernance environnementale	Start Date : 01er Janvier 2023 End Date : 31 décembre 2023
Purpose	Renforcer les capacités des acteurs clés pour appliquer et faire respecter la loi en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les acteurs du système judiciaire dans la mise en place d'un cadre de coopération permanent entre les acteurs de la gouvernance environnementale (ministères centraux, MSP, SEG, CTD, OSC, Secteur privé) en vue de la maîtrise, de l'application de la législation et de la réglementation en matière environnementale - Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre effective des textes règlementaires (décrets, arrêtés) d'application des lois adoptées (Code de l'eau, etc) intégrant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes. 	
Planned Results	Les acteurs clés du système de justice et de sécurité, les OSC et les communautés disposent de capacités accrues pour appliquer et faire respecter la loi en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.	
Means of Verification	Rapports d'activités des partenaires Rapports d'activités Rapports de suivi sur terrain	
Progress		
Activity 2.5 (Atlas Activity ID)	Gestion et fonctionnement	Start Date : 01er janvier 2023 End Date : 31 décembre 2023
Purpose	Le programme est géré de manière efficace et efficiente tout en respectant les normes, les principes et les procédures de gestion du PNUD	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnaliser l'équipe de gestion du Programme - Assurer la gestion logistique relative à la mise en œuvre du Programme - Comités de pilotage, Suivi des résultats du PTA 2022 - La mise en œuvre du Programme est appuyée 	
Planned Results	Le programme est bien géré	
Means of Verification	Rapports d'activités Rapport de suivi sur terrain Rapports financiers	
Progress		

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence du Comité de Pilotage

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Plan de communication

Annexe 1 :

TERMES DE REFERENCE DU COMITE DE PROJET

« Renforcement des Capacités Institutionnelles pour la promotion de l'Etat de droit »

(Portefeuille 1 : Gouvernance démocratique et Etat de droit)

I. CONTEXTE

Le nouveau Document du Programme Pays 2021-2023 confirme le positionnement du PNUD par rapport à la promotion de la bonne gouvernance, notamment à travers l'Effet 1 : « Les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'Etat de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique ».

Le portefeuille « Gouvernance démocratique et État de droit » concentre la réponse du PNUD au niveau stratégique (upstream) par rapport aux différents défis relatifs à :

- la promotion un système politique inclusif, transparent, responsable et stable ;
- le renforcement du système judiciaire, l'amélioration de l'accès à la justice et la lutte contre la corruption ;
- l'effectivité de la décentralisation.
- la participation citoyenne.
- et la promotion de la gouvernance environnementale.

Après la tenue de la réunion du Comité Local d'Examen du Portefeuille (CLEP) le 15 décembre 2021, les différents projets qui composent ce portefeuille entrent désormais dans phase de mise en œuvre. C'est le cas notamment du projet « Renforcement des Capacités Institutionnelles pour la promotion de l'Etat de droit » (RCIPED). Mis en œuvre sous la modalité NIM, ce projet a comme partenaire de mise en œuvre le Ministère de la Justice. L'équipe de l'unité de gestion, désormais constituée, a pu établir le Plan de travail 2022.

Comme le portefeuille fait intervenir beaucoup de parties prenantes, la mise en œuvre des activités spécifiques à chaque projet nécessite un cadre de coordination technique beaucoup plus opérationnel pour s'assurer de l'efficacité des stratégies et de la pertinence des moyens techniques et financiers à mettre en œuvre pour l'atteinte des résultats poursuivis. Ainsi, pour une meilleure coordination des activités et pour une cohérence des interventions, un comité de projet sera mis en place au niveau du projet RCIPED.

Les présents termes de référence consistent à décrire les missions du comité de projet, les rôles et attributions des membres, sa composition et les modalités de fonctionnement de cette instance.

II. MISSIONS DU COMITE DE PROJET

Le comité de projet est la principale instance décisionnelle à l'échelle du projet, en charge des orientations et de la validation de ses résultats. Il est mis en place dans le but de promouvoir l'appropriation nationale du projet.

Ses missions consistent principalement à :

- Valider et transmettre au comité de pilotage le Plan de Travail Annuel (PTA) et les documents techniques du projet (y compris les révisions faites au cours de la période de mise en œuvre et les documents pour la clôture du projet) ;
- Veiller à la qualité de la mise en œuvre et à la cohérence des différentes composantes du projet ;
- Prendre part à l'analyse du contexte et veiller à la cohérence du projet avec la priorité nationale ;
- Forger des liens entre le projet et les acteurs gouvernementaux stratégiques compatibles avec les initiatives du projet ;
- Définir la stratégie de mobilisation des ressources pour le projet ;
- Prendre part au processus de suivi et évaluation du projet.

III. ROLES ET ATTRIBUTIONS DES MEMBRES

- Participer activement aux réunions périodiques et extraordinaires du comité de projet ;
- Servir de relais entre le projet et l'institution/organisation source ;
- Contribuer aux échanges de manière à améliorer la coordination et la gestion technique du projet ;
- Fournir des conseils en termes de bonnes pratiques et de leçons en vue d'assurer la durabilité des résultats du projet ;
- Participer aux missions conjointes de suivi sur le terrain ;
- Contribuer au processus de mobilisation des ressources.

IV. COMPOSITION

Le comité de projet est composé par les représentants des entités suivantes (tout en veillant à l'équilibre du genre) :

❖ PNUD	❖ CSI	❖ OSC
❖ Ministère de la Justice	❖ BIANCO	❖ MEDD
❖ Assemblée Nationale	❖ SAMIFIN	❖ MSP
❖ Sénat	❖ PAC	❖ SEG
❖ Cour Suprême	❖ ARAI	
	❖ Secteur privé	

V. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PROJET

- Co-présidé par le Représentant Résident Adjoint du PNUD et le Secrétaire Général du Ministère de la Justice, le comité de projet se réunit au moins deux (2) fois par an ;
- Des réunions extraordinaires du comité de projet peuvent être tenues en cas de besoin ;
- Le comité de projet peut faire appel à des personnes ressources externes lors des discussions sur des thématiques liées au projet ;
- Le secrétariat du comité de projet est assuré par l'équipe de l'Unité de gestion du projet.

Annexe 2 : JOURNAL DES RISQUES

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponse du Management	Situation critique	Responsable du suivi
Politique	Janvier 2023	Instabilité due aux élections en 2023		Accélérer les activités avant le début des campagnes	Faible	Chef de projet et Management
Stratégique	Janvier 2023	Changement de gouvernement		Ancrage des activités au niveau des directions/services techniques	Faible	Chef de projet
Financier	Janvier 2023	L'échec dans la mobilisation des ressources financières visée par le projet		Une stratégie de mobilisation des ressources et des partenaires spécifiques pour la promotion de la gouvernance et l'Etat de droit du PNUD Madagascar va être finalisée et déployée dès le mois de février 2023. A cela s'ajoute un plan de priorisation des activités en fonction du budget disponible et de mutualisation des ressources avec les autres projets du portefeuille 1 et des autres portefeuilles.		Chef de projet et Management Team Leader
Environmental	Janvier 2023	Impact sur les bâtiments réhabilités après le passage cyclonique		Insertion des mesures techniques de mitigations dans les cahiers de charges	Moyen	Chef de projet
Environmental	Janvier 2023	Risque de pandémie entraînant la restriction des transports aux niveaux international et national		Application stricte des mesures de sécurité pour les staffs et Télétravail	Moyen	Chef de projet
Opérationnel	Janvier 2023	Insécurité dans les zones d'intervention		Le phénomène sera suivi en collaboration avec UNDSS et toutes les mesures appropriées seront prises à temps pour que le programme ne soit pas affecté.	Faible	Chef de Projet

Institutionnel	Janvier 2023	« Turn-over » au sein des institutions et partenaires de mise en œuvre		Planifier les activités de renforcement des capacités des acteurs en assurant un meilleur ciblage des bénéficiaires.	Moyen	Chef de Projet
-----------------------	--------------	--	--	--	-------	----------------

Annexe 3 : Plan de Communication

PLAN DE COMMUNICATION

Projet « RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES POUR LA PROMOTION DE L'ETAT DE DROIT – RCIPEP »

Année 2023

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
Résultat attendu : Une meilleure visibilité et une compréhension des perspectives, activités et réalisations dans le cadre de RCIPEP grâce au partenariat des institutions nationales et du PNUD sont promues auprès des parties prenantes								
Doter l'équipe de projet de moyen pour communiquer sur les perspectives, activités et réalisations dans le cadre de l'appui du PNUD au RCIPEP	Produire les kits de visibilité du staff (Visibilité PNUD) et des partenaires nationaux engagés dans la mise en œuvre du projet (Visibilité thématique)	Staff/Points focaux nationaux auprès des institutions	Kits pour staff Kits pour missionnaires nationaux	Polo institutionnel / Teeshirt thématique/Gilet PNUD pour staff/ Casquette	x	UCOM	Equipe de projet	Act. 4
	Renforcer les capacités des équipes de projets et partenaires dans la remontée des informations et validation des	Staff/Partenaires nationaux/OSC	2 réunions effectuées briefing et évaluation	Réunion on line	x	UCOM	Equipe de projet	Act. 2.3.5

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	supports (Rebrief)							
	Produire les kits de visibilité sur RCIPED et des institutions	Acteurs institutionnels	4 Roll up PNUD, 4 Roll up RCIPED, 4 baches RCIPED, Pochette + Fiches de projet	Supports de visibilité institutionnelle dans chaque événement organisé	x	UCOM	Equipe de projet	Act. 1 - Act.4
Médiatiser les perspectives, activités et réalisations du projet * Tenue et enjeux des sessions de	Assurer/faciliter la couverture médiatique des événements relatifs aux activités phares (invitation de presse)	Média / Tout public	6 événements /thématiques médiatisés	Prise en charge couverture médiatique : Articles / Emission	x	OSC Partenaires UCOM	PF Communication des entités partenaires	Activités concernées
					x			
					x			

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
formation techniques au bénéfice des directions techniques du Parlement * Disponibilité des rapports de l'évaluation de politiques publiques *	Proposer les articles et diffuser les éléments sur les canaux de communication institutionnels (site web PNUD et Partenaires Articles événements, témoignages success stories, photo	Tout public	6 articles	Mission de terrain / Présence aux activités phares / Rédaction d'articles	x x x	OSC Partenaires UCOM	Equipe de projet	Activités concernées
Opérationnalisation								

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
d'un cadre de concertation, d'un espace de dialogue et de consultation de la société civile, des médias, des CTD, des organisations économiques et sociales dans les travaux parlementaires * Disponibilité de l'application de digitalisation du traitement et du suivi des dossiers judiciaire * Elaboration d'un plan d'action relatif à la vulgarisation des informations et règles sur le système judiciaire (juridiction judiciaire, administrative et financière), incluant les standards de service	Contribuer à la mise à jour des réseaux sociaux institutionnels (Facebook et twitter)	Tout public	6 publications	Lien d'article / Photo reportage	x x	OSC Partenaires UCOM	Equipe de projet	Sans coût

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
* Mise en place et l'application des standards de services au niveau des juridictions et des structures de la Police Judiciaire * les acquis des résultats des missions d'encadrement et de contrôle de la Cour Suprême et des initiatives en faveur de l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire (l'harmonisation de l'application des normes et procédures au niveau des Juridictions judiciaire, administrative et financière/ * Les ateliers de réflexions relatives à la mise en place								

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
d'un cadre juridique et institutionnel des cliniques juridiques et la normalisation de leurs prestations * Etude actualisée sur l'environnement et l'application des Dina dans le contexte socioéconomique et juridique actuel * capitalisation des recommandations émises au cours de la dernière évaluation CNUCC * mise à jour de la stratégie nationale de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT) * Digitalisation du registre central de saisie, de gel et de confiscation (RCGSC) et								

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
<p>synchronisé avec celui du PAC</p> <p>* Inauguration des locaux réhabilités du PAC</p> <p>Fianarantsoa et formation des magistrats et greffiers du PAC</p> <p>* Les actions entreprises par l'OSC bénéficiant de l'appui du PNUD en matière de prévention et d'éducation Contre la Corruption</p> <p>* mise en place d'un cadre de coopération permanent entre les acteurs de la gouvernance environnementale (formulation d'un projet de texte réglementaire)</p> <p>* Elaboration et la mise en œuvre</p>								

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
effective des textes réglementaires (décrets, arrêtés) d'application des lois adoptées (Code de l'eau, etc) intégrant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes.								
Résultat attendu: Les changements de comportement et bonnes pratiques promus dans le cadre de RGD sont appropriés par les parties prenantes								

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
Valoriser et disséminer les bonnes pratiques dans le cadre du projet (approches et réalisation) - Capitalisation des acquis	Appuyer l'édition, illustration et mise en ligne des documents phares de RCIPEP	Acteurs sectoriels		Travaux de mise en page de document	x x			
	* Multiplication et diffusion de rapports de l'évaluation des politiques publiques	CEPP, Chambre de l'EPP et des audits commandés, les institutions étatiques, grand public	nb d'exemplaires	Travaux de mise en page de document/ Multiplication de document		Partenaires	UCOM	Act.2.1.1
	* Elaboration et diffusion des recueils de Jurisprudence au niveau des acteurs du système judiciaire et dotation en outils documentaires (ouvrages, codes...)	CS, CSM	nb d'exemplaires	Travaux de mise en page de document/ Multiplication de document				UCOM

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	* Etude actualisée sur l'environnement et l'application des Dina dans le contexte socioéconomique et juridique actuel	DERL, MID, grand public	nb d'exemplaires	Travaux de mise en page de document/ Multiplication de document			UCOM	Act. 2.2.5
	* Note de capitalisation des thématiques	Acteurs institutionnels/PTF	Nb de note édités Nb d'exemplaires	Travaux de mise en page de document/ Multiplication de document	x	UCOM	Equipe de projet	
	Organiser des événements à portée institutionnelle mobilisant les acteurs concernés							
	Organisation d'une cérémonie officielle de présentation de l'application de digitalisation du traitement et du	Juridictions, DPJ, grand public		Logistique d'atelier Supports de Com Médiation		Equipe de projet/UCOM	Partenaires nationaux	Act.2.2.1

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	suivi des dossiers judiciaires (Cour Suprême, CA, TPI-Civil, DPJ - SEG et MSP)							
	Lancement de l'étude sur la mise en place d'un système informatisé intégré de suivi des dossiers des personnes en détention (TPI et Administration P.)	Juridictions, DPJ, grand public		Logistique d'atelier Supports de Com Médiatisation		Equipe de projet/UCOM	Partenaires nationaux	Act.2.2.1
	Présentation des résultats de l'étude sur la mise en place d'un système informatisé intégré de suivi des dossiers des personnes en détention	Juridictions, DPJ, grand public		Logistique d'atelier Supports de Com Médiatisation		Equipe de projet/UCOM	Partenaires nationaux	Act.2.2.2

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	Lancement de l'étude actualisée sur l'environnement et l'application des Dina dans le contexte socioéconomique et juridique actuel	DERL, MID, OSC, grand public		Logistique d'atelier Supports de Com (Flyer sur la vulgarisation du plan et flyer sur recommandation) Médiatisation"		Equipe de projet/UCOM	Partenaires nationaux	Act. 2.2.5
	Cérémonie officielle de l'inauguration des locaux réhabilités du PAC Fianarantsoa	PAC, Institutions étatiques, OSC, grand public		Logistique d'atelier Supports de Com (Flyer sur la vulgarisation du plan et flyer sur recommandation) Médiatisation		Equipe de projet/UCOM	Partenaires nationaux	Act.2.3.4
Mener des campagnes de communication et de sensibilisation par rapport aux thématiques de RICPED pour faciliter l'appropriation des changements opérés	* Appuyer l'organisation d'un espace de dialogue et de consultation de la société civile, des médias, des CTD, des organisations économiques et sociales dans les travaux parlementaires	OSC, Assemblée Nationale, Sénat, médias, des CTD, organisations économiques et sociales, grand public		Support de formation Kit de sensibilisation		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.1.3

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	* Concevoir des supports de communication en vue de la vulgarisation du mandat et des travaux parlementaires	Députés, Sénateurs, CSI, les institutions étatiques, grand public		Support de formation Kit de sensibilisation		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.1.4
	* Appui à la production et à la diffusion régulières des bulletins périodiques d'information du Parlement (semestriel)	Députés, Sénateurs, CSI, les institutions étatiques, grand public		Edition/Impression		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.1.4
	Appuyer la mise en œuvre du Plan de communication	Grand public, OSC, justiciable		Edition/Impression		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	<p>relatif à la vulgarisation des informations et règles sur le système judiciaire, incluant les standards de service</p> <p><i>* Appuyer la tenue de l'atelier de l'élaboration d'un plan d'action relatif à la vulgarisation des informations et règles sur le système judiciaire (juridiction judiciaire, administrative et financière), incluant les standards de service</i></p>							
		<i>Juridictions, DPI, grand public</i>		<p>Logistique d'atelier</p> <p>Supports de Com</p> <p>Médiatisation</p>		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.2.2

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	<p>* Appuyer l'organisation des actions d'induction des acteurs au niveau des juridictions et des structures de la Police Judiciaire dans la mise place et l'application des standards de services</p> <p>Promouvoir la vulgarisation auprès de la population des zones d'intervention, des informations et règles juridiques sur l'organisation, le fonctionnement du système judiciaire, y compris le système</p>	DGAP		Logistique d'atelier Supports de Com Médiation		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.2.2

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	pénitentiaire (en vue de renforcer la confiance des justiciables envers l'institution)							
	Supports de communication relatif à la mission d'appui du BCCJEP dans le renforcement de l'intégrité judiciaire	CS, CSM		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.2.3
	Conception des supports de communication relatif à la tenue d'audiences de proximité des juridictions (TPI, CC)	DAJ, grand public		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.2.4
	Faire connaître les mandats des institutions de LCC et les outils de promotion de la transparence, de la redevabilité, et de	Grand public, OSC		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	la lutte contre la corruption et des flux financiers illicites							
	Communication autour de l'activité de capitalisation des recommandations émises au cours de la dernière évaluation CNUCC	SAC, OSC, institutions étatiques, grand public		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.3.1
	Mise en réseau de la DCN et de tous les PAC (Installation des câbles réseaux pour Fianarantsoa)	PAC		Matériels		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.3.1
	Mise en œuvre des plans de prévention et d'éducation sur la LCC dans les secteurs clés dont la protection de l'environnement, le secteur de l'Energie et le secteur privé	BIANCO, MEDD, MEH		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.3.2

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	Multiplication des supports de formation (système de management anti-corruption et des bonnes pratiques sur le plan international (dont la norme ISO 37001)	BIANCO/SP, secteur privé		Multicopie		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.3.2
	Mise à jour de la stratégie nationale de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT)	SAMIFIN, OSC, institutions étatiques		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.3.3.
	Campagne d'information sur le mandat du SAC et outils	SAC, Grand public		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.3.1
	Conception et multiplication des supports de communication en vue de la maîtrise, de l'application de la législation et de	MSP, SEG, CTD, Grand public		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act.2.4.1

Produit	Activités planifiées	Cibles	Indicateurs	Moyens	2023	Parties responsables	Partenaire de mise en œuvre	Ligne de budget sur PTA
	la réglementation en matière environnementale							
	Conception des supports de communication en vue de la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière environnementale	MSP, SEG, CTD, grand public		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.4.2
	Communication autour du renforcement des capacités des acteurs en vue de l'harmonisation de l'application des textes juridiques en matière environnementale, intégrant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes	MSP, SEG, CTD, OSC		Supports Com		Equipe de projet/Partenaires nationaux	UCOM	Act. 2.4.2